

Communications de la Municipalité

Conseil communal du 16 décembre 2019

Adjudications

- Compte « 430.3142.61 - Réfection routes »
Budget 2019 CHF 630'000.-, prévision de boucllement CHF 660'000.- (*travaux de réfection de chaussée suite à un braquage à Budron B non prévus*).

Seuls les chantiers principaux sont énumérés ci-dessous :

Chemin du Bois-de-l'Hôpital :

- Travaux préparatoires, adjudgé à Caiani SA pour un montant de CHF 36'158.10.
Facture finale CHF 35'943.75.
- Revêtement bitumineux, adjudgé à Ziegler SA pour un montant de CHF 47'438.05.
Facture finale CHF 46'054.80.

Chemin de la Valleyre :

- Travaux préparatoires, adjudgé à Caiani SA pour un montant de CHF 47'852.75.
Facture finale CHF 72'090.55 (*travaux supplémentaires : récupération eaux pluviales*).
- Revêtement bitumineux, adjudgé à Ziegler SA pour un montant de CHF 32'663.10.
Facture finale CHF 31'741.40.

Chemin de Chatifeuillet :

- Travaux préparatoires, adjudgé à Caiani SA pour un montant de CHF 39'555.00.
Facture finale CHF 38'831.15.
- Revêtement bitumineux, adjudgé à Ziegler SA pour un montant de CHF 59'129.50.
Facture finale CHF 57'405.35.

Chemin de Budron B :

- Revêtement bitumineux, adjudgé à Implenia SA pour un montant de CHF 47'167.35.
Facture finale en attente (prévision CHF 65'000.-) (*gestion du trafic plus difficile qu'estimée*).

Chemin de Budron H :

- Reconstruction du trottoir et réfections ponctuelles de la chaussée, adjudgé à Caiani SA pour un montant de CHF 73'327.85.
Facture finale en attente (prévision CHF 60'000.-) (*réfections ponctuelles différées en 2020*).

Chemins de Jorattez, de Pernessy et de la Longeraie :

- Renforcement des bords de chaussée, adjudgé à Caiani SA pour un montant de CHF 42'000.30.
Facture finale CHF 41'323.10.

Carrefour Croix/Blécherette :

- Réaménagement du trottoir, adjudgé à Caiani SA pour un montant de CHF 38'487.15.
Facture finale en attente (prévision CHF 38'000.00).

Routes de Lausanne, de Cugy et des Martines :

- Réfections ponctuelles de chaussée, adjudgé à FFA SA pour un montant de CHF 61'395.30.
Facture finale CHF 59'423.25.
- Route de Sauvabelin, adaptation du réseau de collecteurs, adjudgé à GCS SA pour un montant de CHF 54'035.95.

Postulat Descloux - Utilisation des nouvelles technologies dans la gestion de l'éclairage public

Le 25 juin 2018, le PLR déposait un postulat demandant à la Municipalité d'étudier d'une part, et à court terme, toutes les solutions techniques sur le marché afin de faire évoluer l'éclairage public sur le territoire communal et de systématiquement les intégrer dans les réalisations futures. D'autre part, de présenter au Conseil communal sa stratégie concernant l'éclairage public et de la communiquer à la population montaine.

L'inventaire réalisé fin 2018 avec l'aide du service de l'éclairage de la Ville de Lausanne, partenaire pour la gestion de notre réseau d'éclairage public, a relevé l'existence de 1'250 points lumineux, tant sur le domaine public que sur les parcelles privées (cheminements publics) dans les plans de quartier (1'050 luminaires sur mât ou sur console et 201 bornes lumineuses).

La Municipalité propose la démarche suivante afin de répondre au Postulat :

- Etablissement d'un état des lieux exhaustif de tous les points lumineux sis sur le territoire montain, en identifiant les types de luminaires, le type d'éclairage (ampoule, LED...), et la puissance installée ;
- Etablissement d'une liste des solutions techniques disponibles sur le marché en matière de gestion de l'éclairage public ;
- Etablissement d'un schéma directeur de l'éclairage public montain ;
- Proposition d'un plan d'actions pour la mise en place du schéma directeur « éclairage public ».

Après l'établissement de l'état des lieux et une première recherche de solutions techniques, il s'est avéré que la maîtrise d'un sujet aussi pointu que celui-ci devait être menée par des spécialistes de l'éclairage public. Un contact a alors été établi avec le service de l'éclairage public de la Ville de Lausanne afin de lui demander un appui technique, et un mandat d'études lui a été donné cette fin d'année.

Les prochaines étapes prévues pour permettre une réponse complète au Postulat sont :

- Retour de l'étude sur les solutions techniques disponibles sur le marché et proposition de recommandations techniques d'ici début avril 2020 ;
- Etablissement du schéma directeur de l'éclairage public intégrant les solutions retenues ;
- Présentation des résultats à la Commission Consultative d'Urbanisme (CCU) courant avril 2020 ;
- Etablissement d'un plan d'action pour la mise en place des solutions retenues ;
- Présentation des documents établis et réponse au Postulat pour le Conseil du 22 juin 2020.

Au nom de la Municipalité


Le syndic
Jean-Pierre Sueur




Le secrétaire
Sébastien Varrin

Le Mont-sur-Lausanne, le 9 décembre 2019
